



RP & Events

Votre personne de contact :
Kathia Mettan
Tél. direct : +41 21 614 62 11
Fax : +41 21 614 62 02
E-mail : kmettan@cgn.ch

Lausanne, le 14 mai 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration officielle du bateau « Valais » au Bouveret

Mercredi 14 mai 2008 au Bouveret, la CGN a officiellement inauguré sa première vedette équipée de deux filtres à particules en présence de M. Jean-Michel Cina, Président du conseil d'Etat du canton du Valais et de Madame Manuella Maury, Marraine du bateau.

Après 8 mois de construction sur les chantiers navals de Nort-sur-Erdre et d'Amphion, le bateau « Valais » a été baptisé aujourd'hui au débarcadère du Bouveret par sa Marraine, Madame Manuella Maury, valaisanne et animatrice à la TSR. Suite à quoi, les invités et la population ont pu découvrir le nouvel arrivé lors de croisières « découverte » gratuites. Cet événement annonce l'entrée en service régulier du « Valais », le 1^{er} juin prochain, sur la croisière « Belles Rives Genevoises ».

Le bateau « Valais », semblable aux unités « Morges » et « Lavaux » mises en service en 2005 et 2006, peut accueillir 200 passagers. Dans un style très « yachting » et dotée d'un espace « sun deck » au pont supérieur, cette grande vedette est idéale pour les croisières touristiques d'une à deux heures, ainsi que pour les croisières privées (mariages, anniversaires ou sorties d'entreprise).

Historique

C'est en 2002 que la direction de la CGN, sur demande express de son conseil d'administration, a procédé à une évaluation des bateaux existants. La conclusion a été que la flotte était déséquilibrée et que certaines unités étaient trop grandes et trop onéreuses pour l'activité en basse saison.

Il a alors été décidé d'acquérir des unités plus petites et économiques. C'est pourquoi, cinq unités de moins de 30 mètres ont été acquises dont trois vedettes d'une capacité de 200 passagers.

Ce programme d'acquisitions s'achève avec l'inauguration du « Valais ». La CGN est dès lors aux commandes d'une flotte de 20 bateaux, pour une capacité commerciale totale supérieure à 13'000 places.

Le « Valais » est propulsé par 2 moteurs diesel MAN de 530 kW chacun, équipés de filtres à particules. Dès le 1^{er} juin 2007, l'« ordonnance sur les prescriptions relatives aux gaz d'échappement sur les moteurs de bateaux dans les eaux suisses » exige, pour les bateaux construits après cette date, que les moteurs diesel de propulsion soient munis de filtres à particules recommandés par l'Office de l'environnement suivant le programme VERT (Verminderung des Emissionen von realmaschinen im Tunnelbau).

Contact presse : Kathia Mettan - Resp. RP & Events

Tél. : +41 (0)21 614 62 11 / Mobile : +41 (0)79 668 90 51

Email : kmettan@cgn.ch